

# Questions et réponses – Cruelty Free Cosmetics

## 1. Les expérimentations animales pour les cosmétiques ne sont-elles pas déjà interdites dans l'UE ?

Les expérimentations animales pour les cosmétiques et leurs ingrédients sont interdites dans l'UE depuis 2009, et une interdiction de la vente dans l'UE de produits cosmétiques et d'ingrédients testés sur les animaux a été pleinement adoptée en mars 2013. Ces interdictions – reprises dans le Règlement sur les cosmétiques – sont destinées à garantir que les animaux ne souffrent pas aux fins de développement ou de commercialisation de cosmétiques et de leurs ingrédients, et qu'une science sans expérimentation animale soit utilisée pour assurer la sécurité.

Malgré ces interdictions, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), soutenue par la Commission européenne et la chambre de recours de l'ECHA, continue d'exiger de nouveaux tests sur les animaux pour les produits chimiques utilisés comme ingrédients cosmétiques dans le cadre du Règlement REACH (Enregistrement, Évaluation et Autorisation des Substances Chimiques). Cette politique - qu'ils appliquent désormais même aux produits chimiques utilisés exclusivement dans les cosmétiques - érode les interdictions et va à l'encontre de la volonté des législateurs : que les animaux ne souffrent et ne meurent plus au nom des cosmétiques.

L'ECHA, la Commission et la chambre de recours de l'ECHA soutiennent que les expérimentations animales sont nécessaires pour protéger les travailleurs et notre environnement, puisque le Règlement sur les cosmétiques ne couvre que la sécurité des consommateurs. Cette position est à l'origine d'une division artificielle entre les consommateurs et les travailleurs, ignore une innocuité avérée de longue date de nombre de ces ingrédients, viole l'obligation légale d'avoir recours à des méthodes non animales dans la mesure du possible, et oblige les organismes de réglementation des cosmétiques à ignorer les résultats des expérimentations animales pour éviter de déclencher les interdictions.

## 2. Qu'est-ce qu'une initiative citoyenne européenne (ICE) et comment va-t-elle améliorer la situation ?

Une ICE est un mécanisme par lequel les citoyens européens peuvent appeler la Commission européenne à proposer une nouvelle législation sur une question donnée. Pour qu'une initiative soit étudiée par la Commission, elle doit obtenir le soutien d'au moins un million de citoyens européens sous forme de signatures. Contrairement à une pétition, une ICE s'adresse directement à la Commission et peut entraîner des modifications de la législation européenne.

La présente ICE appelle la Commission à protéger et à renforcer l'interdiction des expérimentations animales pour les cosmétiques en s'assurant que seules des méthodes non animales sont utilisées pour évaluer l'innocuité des produits cosmétiques et de leurs ingrédients pour les consommateurs, les travailleurs et l'environnement. Elle appelle en outre la Commission à transformer la réglementation européenne sur les produits chimiques en veillant à ce qu'ils soient tous gérés sans l'ajout de nouvelles exigences en matière d'expérimentation animale, et à moderniser la science dans l'UE en s'engageant à présenter une proposition législative établissant une feuille de route pour supprimer progressivement toutes les expérimentations animales dans l'UE.

En promouvant la transition vers des recherches et des tests sans animaux et pertinents pour l'homme dans l'UE, la présente ICE a le potentiel d'épargner la souffrance et la mort de millions d'animaux chaque année et d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement.

## 3. Pourquoi est-ce le bon moment pour une ICE ?

Les interdictions sans précédent de l'UE concernant les expérimentations animales pour les cosmétiques – qui ont constitué une victoire pour la protection des animaux portée par des décennies de campagne – sont menacées. La position adoptée par l'ECHA et la Commission européenne, selon laquelle les produits chimiques utilisés exclusivement comme ingrédients cosmétiques sont soumis à des expérimentations animales en vertu de la législation européenne sur les produits chimiques (REACH) sape complètement l'interdiction et va directement à l'encontre de son objectif et de l'attente du public : s'assurer que les animaux ne souffrent et ne meurent plus au nom des cosmétiques.

En août 2020, la chambre de recours de l'ECHA a adopté deux décisions enjoignant à l'entreprise à l'origine du recours de réaliser des tests sur les animaux pour les ingrédients utilisés exclusivement dans les cosmétiques. Cette position a été soutenue par la Commission. En réalité, ces décisions de la chambre de recours signifient qu'à moins qu'elles ne soient rejetées par la Cour de justice de l'UE (les affaires sont en cours), les interdictions de tests pour les cosmétiques seront vidées de leur sens et il deviendra pratiquement impossible pour toutes les entreprises de cosmétiques - y compris les marques sans cruauté - de commercialiser des produits qui ne contiennent pas un ingrédient qui a été, pourrait être ou sera testé dans le cadre de REACH. Nous devons agir d'urgence pour nous assurer que la manière dont la Commission et l'ECHA interprètent les interdictions d'expérimentation animale pour les cosmétiques est remise en question et qu'à travers cette ICE, elles entendent clairement combien nous, en tant qu'Européens, valorisons les cosmétiques sans cruauté.

Pour ne rien arranger, la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques (CSS) récemment publiée par la Commission européenne – qui présente une nouvelle vision à long terme de la politique chimique de l'UE – pourrait entraîner une augmentation massive des exigences en matière d'expérimentation animale. Continuer de s'appuyer sur des tests sur les animaux ne permettra pas d'atteindre l'objectif de l'UE d'un environnement exempt de substances toxiques, et ces changements pourraient éroder davantage les interdictions d'expérimentation animale pour les cosmétiques et faire en sorte que les ingrédients cosmétiques existants, ainsi que les nouveaux ingrédients, soient soumis à encore plus de tests sur les animaux.

Nous devons agir maintenant pour protéger et renforcer les interdictions d'expérimentation animale pour les cosmétiques – ainsi que pour empêcher l'introduction de nouvelles exigences en matière d'expérimentation animale pour tous les produits chimiques et mettre en œuvre une suppression progressive de toutes les expérimentations animales dans l'UE. Voilà pourquoi il est essentiel de mobiliser les citoyens européens pour signer une ICE à cette fin.

#### **6. Qui participe à cette ICE ?**

Cette ICE est organisée par une coalition d'organisations européennes de protection des animaux, avec le soutien de marques et d'entreprises sans cruauté et d'autres ONG. Il va évidemment sans dire que vous, les citoyens européens, êtes indispensables en la matière.

#### **7. Comment les récentes décisions de la chambre de recours de l'ECHA affectent-elles les cosmétiques sans cruauté ?**

L'érosion de l'interdiction d'expérimentation animale pour les cosmétiques est désormais si importante qu'il devient de plus en plus difficile pour les entreprises de fabriquer des produits commerciaux sans utiliser d'ingrédients – y compris des ingrédients existants dont l'innocuité dans les cosmétiques est depuis longtemps avérée – qui ont fait ou pourraient faire l'objet de nouvelles expérimentations animales dans le cadre de REACH.

En plus de signer l'ICE, continuez de chercher des marques sans cruauté.

En tant que citoyens européens, vous êtes essentiels au succès de cette ICE et, partant, dans la garantie que les ingrédients cosmétiques ne feront plus l'objet d'expérimentation animale dans le cadre de REACH ou de toute autre législation, que les nouvelles lois sur les produits chimiques n'entraîneront pas davantage de souffrance animale et que l'Union européenne mettra en place un plan d'action concret et concerté pour supprimer toutes les expérimentations animales.

#### **8. Quels ingrédients cosmétiques sont soumis à de nouvelles expérimentations animales dans le cadre de REACH ?**

La décision de la chambre de recours de l'ECHA d'août 2020 concernait deux ingrédients couramment utilisés comme écrans solaires, mais le problème va bien au-delà, y compris les nouvelles demandes de l'ECHA pour l'expérimentation animale de tensioactifs et conservateurs couramment utilisés. Parmi certains ingrédients bien connus soumis à de nouvelles expérimentations animales dans le cadre de REACH figurent le propylparaben, le sodium lauroyl sarcosinate et la silice, et de nombreux autres ingrédients utilisés dans les cosmétiques seront bientôt concernés si nous n'obtenons pas gain de cause. Les tests se traduisent par la souffrance et la mort de plusieurs milliers de lapins, rats et autres animaux.

Outre les préoccupations éthiques liées à la souffrance animale, la traductibilité et la prédictivité des tests sur les animaux suscitent également de vives inquiétudes. L'élaboration d'une stratégie ambitieuse visant à supprimer progressivement l'utilisation des animaux dans la recherche et les tests stimulera une plus grande activité dans le développement de méthodes non animales. Par exemple, les entreprises cosmétiques ont investi massivement dans des méthodes non animales après l'interdiction de l'UE – de nombreuses technologies et méthodes non animales ont été développées et sont maintenant utilisées dans le monde entier pour assurer la sécurité des consommateurs et évaluer les risques d'autres produits chimiques. Nous pensons qu'il existe de solides arguments scientifiques, éthiques et économiques pour abandonner progressivement l'utilisation des animaux dans l'UE au profit d'approches modernes et adaptées à l'homme.

#### **9. Est-il possible d'avoir des cosmétiques non testés sur les animaux ?**

L'idée de cosmétiques non testés sur les animaux n'est pas nouvelle : de nombreuses entreprises sont sans cruauté depuis des décennies.

En fait, les cosmétiques peuvent être plus sûrs sans avoir recours à des tests sur les animaux. Les tests de toxicité sur les animaux partent du principe que l'effet d'un produit ou d'un ingrédient sur les animaux peut fournir des informations permettant de prédire ce qui se passera chez l'homme ou dans l'environnement, mais des préoccupations importantes et croissantes indiquent qu'il n'en est rien.

De nombreux tests sur les animaux exigés par la loi n'ont même pas été formellement validés, ce qui signifie que leur base scientifique, leur fiabilité et leur pertinence pour les humains n'ont pas été démontrées de manière satisfaisante. Même les tests validés peuvent ne pas être fiables et ne pas produire le même résultat lorsque le test est répété.

Lorsque l'on considère les différences biologiques entre les humains et les animaux couramment utilisés dans les tests de toxicité, les doses excessives auxquelles ils sont exposés et les conditions non naturelles et stressantes qu'ils sont forcés d'endurer en laboratoire, il n'est pas surprenant que les résultats des alternatives pertinentes pour l'homme puissent mieux protéger les personnes.

Les interdictions de vente et d'expérimentation animale pour les cosmétiques ont entraîné l'essor du développement de méthodes non animales pour évaluer l'innocuité des cosmétiques et de leurs ingrédients. De meilleures approches intégrant l'utilisation d'outils de pointe tels que des modèles tissulaires tridimensionnels et des simulations informatiques avancées sont désormais couramment utilisées pour garantir l'innocuité des cosmétiques sans nuire aux animaux.

Il est également important de noter que de nombreux ingrédients cosmétiques soumis à de nouvelles demandes de tests sur les animaux dans le cadre de REACH ont une innocuité avérée chez l'homme depuis longtemps.

Dans les rares cas où l'innocuité d'un produit ou d'un ingrédient cosmétique ne peut être démontrée à l'aide de méthodes non animales, il ne doit tout simplement pas être utilisé.

## **10 Qu'est-ce que la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques, et qu'implique-t-elle pour l'expérimentation animale ?**

Avec la nouvelle stratégie européenne sur les produits chimiques, l'UE et ses États membres cherchent à soutenir l'innovation pour concevoir des produits plus sûrs, restreindre les produits chimiques toxiques et limiter l'exposition des personnes aux produits chimiques nocifs pour la santé. Malheureusement, l'approche adoptée actuellement par la Commission et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en matière de nouvelles lois sur les produits chimiques pourrait signifier que des millions d'animaux supplémentaires souffriraient dans des expérimentations animales cruelles. Et si nous soutenons les objectifs de la stratégie, davantage d'expérimentations animales n'aideront pas à protéger la santé humaine ou environnementale.

Notre ICE appelle la Commission européenne à transformer la réglementation sur les produits chimiques afin qu'elle garantisse la protection de la santé humaine et environnementale en gérant les produits chimiques sans nouvelles exigences d'expérimentation animale.

Cela signifie que l'Union européenne devrait utiliser des approches modernes pour garantir une approche efficace, pertinente pour l'homme et rentable pour évaluer et gérer la toxicité potentielle des produits chimiques. Une meilleure protection est obtenue en appliquant de nouvelles connaissances scientifiques pour mieux comprendre et réglementer le potentiel de nuisance des produits chimiques. La stratégie sur les produits chimiques devrait être l'occasion d'adopter des règlements à l'épreuve du temps pour permettre une adaptation rapide au progrès technique et l'adoption immédiate de technologies existantes et nouvelles sans animaux. Il est également nécessaire d'investir d'urgence dans des approches de nouvelle génération sans animaux, qui amélioreront également notre capacité à caractériser et à réglementer les produits chimiques.

## **11. Vous soutenez un plan d'action visant à supprimer progressivement les expérimentations animales. (A) Pourquoi seulement une suppression progressive ? (B) Les expérimentations animales ne sont-elles pas encore nécessaires, par exemple pour développer de nouveaux vaccins et médicaments ?**

Onze ans après l'adoption de la directive 2010/63/UE sur l'expérimentation animale, qui laissait espérer une transition de la recherche scientifique dans l'Union européenne vers des méthodes d'expérimentation non animales, les statistiques officielles démontrent que les progrès vers cet objectif sont extrêmement lents. Le

nombre d'expériences animales est resté relativement stagnant, passant de 11,4 millions en 2015 à 11,2 millions en 2016, 10,9 millions en 2017 et maintenant 10,6 millions en 2018 (l'inclusion de la Norvège dans ces chiffres pour la première fois porte ce nombre à 12,3 millions).

L'émergence rapide de modèles d'expérimentation non animale avancés tels que les organes sur puce, les approches processus et les modèles informatiques, offre aujourd'hui le potentiel d'un élan croissant et d'optimisme vers le remplacement des animaux dans la recherche et les tests. Le Centre commun de recherche de l'UE a produit des rapports clés et entrepris des activités visant à promouvoir l'utilisation de modèles et de méthodes d'expérimentation non animales dans un large éventail de domaines de recherche, mais il reste encore du pain sur la planche pour tous les acteurs concernés. L'UE ne dispose toujours pas d'un programme politique complet pour coordonner et conduire la suppression progressive et le remplacement des expérimentations animales, englobant les objectifs de la législation et des instruments de financement existants de l'UE. Nous pensons qu'un plan d'action est nécessaire de toute urgence pour concrétiser l'ambition affichée de remplacer les animaux dans les procédures scientifiques. En tant que groupes de protection des animaux, nous leur donnons la parole et souhaitons mettre un terme à la souffrance animale dès que possible. Nous devons nous appuyer sur l'objectif ultime déclaré par l'UE, à savoir remplacer les expérimentations animales, et nous assurer que nous pouvons unir toutes les parties prenantes derrière des actions plus urgentes – mettre en place un plan d'action stratégique et ambitieux, assorti d'échéances sera un énorme pas en avant.

## **12. Quels critères dois-je remplir pour signer l'ICE ?**

Pour signer l'ICE, vous devez être un ressortissant de l'UE et avoir l'âge requis pour voter aux élections du Parlement européen. Les règles relatives à l'âge et aux pièces d'identité requises varient d'un pays à l'autre. Vérifiez donc les informations disponibles ici pour chaque État membre de l'UE – voir la section « Soutenir une initiative » : [https://europa.eu/citizens-initiative/faq\\_fr](https://europa.eu/citizens-initiative/faq_fr).

Si vous ne remplissez pas les conditions pour signer l'ICE, vous pouvez quand même apporter votre pierre à l'édifice en la partageant avec votre famille, vos amis et sur les réseaux sociaux.

## **14. Quelle différence ma signature fera-t-elle ?**

Pour qu'une ICE soit étudiée par la Commission, elle doit obtenir le soutien d'au moins un million de citoyens de l'UE sous forme de signatures vérifiées – votre signature peut vraiment faire la différence en nous aidant à atteindre le million. La présente ICE est l'occasion d'aider à mettre fin à la souffrance de millions d'animaux actuellement utilisés dans la recherche et les tests dans l'UE. Nous n'y arriverons pas sans votre aide.